

Publié par le Groupement Inter-Professionnel Franco-Libanais
92, Boulevard Victor-Hugo - 92200 Neuilly-sur-seine
Tél : (1) 47 76 40 55 • Fax : (1) 45 31 29 79

RICHARD CAZENAVE A BSS "Je suis plus que jamais attaché au Liban"

Dans un entretien exclusif, Richard Cazenave, député de l'Isère, délégué général du RPR aux affaires étrangères, lance un appel de fraternité et d'espérance.

• **BSS** : *A quoi attribuez-vous la perte d'influence de la France au Proche-Orient ?*

• **RC** : Cette perte d'influence conjoncturelle est indéniable. Et je pense très sincèrement que la politique menée par Monsieur Roland DUMAS n'y est pas totalement étrangère. Vous noterez cependant avec moi la volonté du nouveau Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Alain JUPPE de redonner à la France la place qui lui revient dans cette région du monde. D'ailleurs le fait que le chef de l'O.L.P., Monsieur Yasser ARAFAT, ait réservé à la France son premier voyage en Europe après la signature de l'accord de paix avec Israël me paraît à cet égard symptomatique.

• **BSS** : *L'abandon définitif de la souveraineté libanaise serait-il le gage d'une paix israélo-syrienne ?*

• **RC** : Non, dans ce domaine je ne pense pas qu'il y ait de relations de cause à effet, ni que l'on puisse parler d'abandon définitif.

• **BSS** : *L'implantation des palestiniens au Liban ne constituerait-il pas à terme un foyer d'irréductibilité au nord d'Israël ?*

• **RC** : Le danger est certain, mais les Palestiniens, auxquels il n'a jamais été accordé la nationalité libanaise, ne demandent qu'à intégrer une entité palestinienne en quête d'indépendance... quittant ainsi leur pays d'accueil. L'accord Gaza-Jericho qui constitue un pas décisif, mais qui n'est qu'une première étape, s'inscrit dans la perspective de la création à terme d'un État palestinien. Le processus, à mes yeux, doit être accompagné de progrès aussi rapides que possible dans

les autres négociations pour parvenir au règlement global souhaité par la Communauté internationale.

Dans ces conditions, le problème des réfugiés palestiniens, qui intéresse le Liban mais aussi la Syrie, la Jordanie et l'Egypte, pourra plus facilement être résolu dès lors que les palestiniens deviendront les ressortissants d'un Etat. L'aide économique que prévoit de fournir la Communauté Internationale permettra à nombre d'entre eux de s'installer dans leur patrie et aux autres de jouir d'un statut légal de résidents étrangers là où ils se trouvent.

• **BSS** : *Face à l'Islamisme, la laïcité est-elle plus à même d'assurer la convivialité des différences ?*

• **RC** : J'aime beaucoup cette notion de "convivialité des différences". Je crois vraiment que l'Islam et la laïcité ne sont nulle part incompatibles. La laïcité temporelle-notamment des infrastructures - me paraît essentielle, le respect et l'exercice de toutes les religions aussi. Mais le gouvernement libanais doit impérativement éviter toute dérive fondamentaliste... car l'incompatibilité est alors flagrante.

• **BSS** : *L'intégration est-elle synonyme de reniement des racines ?*

• **RC** : Tout dépend des personnalités concernées par l'intégration. La France a toujours été une terre d'accueil pour les libanais qui souhaitent y vivre. Elle doit le demeurer. Leur présence a, de toute évidence, enrichi notre culture. Il ne me semble pas que cette intégration ait entraîné un quelconque reniement. Et d'ailleurs, le lancement de ce journal à l'intention de la Communauté franco-libanaise en est une preuve patente.

• **BSS** : *La Communauté franco-libanaise serait-elle à même de jouer un rôle spécifique dans l'intégration des arabophones en France ?*

• **RC** : La communauté franco-libanaise joue déjà un rôle spécifique dans cette intégration. La Communauté arabophone à l'écoute de Radio-Orient pourrait en témoigner. Et tous les organismes en quête de traducteurs.

• **BSS** : *Pourrait-elle servir de relais pour le rayonnement de la culture française au Moyen-Orient ?*

• **RC** : Le Liban, où plus d'un million d'élèves et d'étudiants suivent un enseignement en langue française apparaît comme le "porte-avions" de notre action culturelle, scientifique et technique au Moyen-Orient. Les Libanais, dans leur majorité, attendent de la France les moyens de s'ancrer définitivement dans la francophonie afin qu'elle n'y soit "plus jamais remise en cause". Pour des raisons historiques, culturelles et politiques, je suis plus que jamais attaché au Liban. Puisse-t-il retrouver rapidement son indépendance et sa souveraineté!

C'est d'ailleurs là le but essentiel que poursuit le gouvernement français en contribuant fortement au redémarrage économique de ce pays meurtri. A cet égard, le protocole 1993 d'un montant de 166 M.F. traduit une progression sensible par rapport au 85 M.F. alloués au titre de l'exercice 1992.

Dans ce domaine l'apport de la Communauté franco-libanaise au rayonnement de la culture française a toujours été et restera fondamental, notamment au niveau pédagogique.

INFOS LIBAN

Après La fille de Jérusalem qui a fait salle comble du 15 septembre au 5 octobre, le Théâtre de Beyrouth propose Mouzakarat Ayoub d'Elias Khoury et mise en scène de Roger Assaf.

Nabih Berri est arrivé à Sydney en même temps que l'annonce du choix de cette ville pour l'organisation des jeux olympiques de l'an 2000, ce qui a d'emblée rendu positif le climat de ses conversations officielles. Se voulant oecuménique, il a insisté au cours de ses rencontres avec les membres de la communauté libanaise sur le rôle inaliénable des deux ailes du Liban. Il a invité les émigrés à investir et à retourner au Liban.

Walid Joumblatt n'en décolère pas contre l'accord israélo-palestinien qu'il qualifie de capitulard.

Refusant la paix israélo-américaine, soutenant l'Iran et la résistance islamique, il appelle à la lutte contre Israël et l'Occident. Walid Bey en voyage en Amérique a ultérieurement tempéré la virulence de ses critiques.

Trois chaînes de télévision libanaises ont été récemment achetées par des hommes d'affaires du Golfe.

Rappelons, pour mémoire, que les libanais même milliardaires, ont toujours besoin en Arabie Saoudite d'un associé local pour les cautionner, avec tous les risques d'humeur connus. A quand la réciproque.

Trop de travailleurs étrangers en situation irrégulière. Des ordres de perquisition et d'expulsion viennent d'être donnés par le ministère du travail. Rappelons qu'il s'agit pour la plupart de Sri-lankais et de philippins effectuant les basses besognes que les libanais, même les plus démunis, dédaignent.

Vers de nouvelles élections ? Le parlement actuel ayant été élu dans les conditions que l'on sait, se profile à l'horizon l'élection présidentielle de 1995. Il semble difficile d'admettre que la légitimité de l'élu de Baabda puisse être entachée dès le début de son mandat. Les Etats Unis auraient expliqué ce point délicat au grand frère protecteur. Le moment opportun pour la dissolution reste à déterminer : printemps ou automne 94.

Le "Mouvement du changement", aouniste, réclame l'organisation de nou-

velles élections sous contrôle international et la constitution d'un gouvernement de salut public. Les distributeurs de tracts arrêtés par les forces de l'ordre, n'ont toujours pas été libérés.

Vers un retrait israélien de Jezzine ? L'idée avancée par les américains ne semble pas plaire aux habitants de la région qui craignent une recrudescence à partir de leurs villages des attaques du Hezbollah contre la bande frontalière. Ils se retrouveraient de nouveau pris entre l'enclume et le marteau. A part cette carotte à croquer, le problème du Sud serait ainsi renvoyé à belle lurette.

Ain El Héroué, camp palestinien au sud de Saïda, a été le théâtre de violents accrochages entre partisans et adversaires d'Arafat. Les tentatives d'infiltration dans la zone de sécurité se sont aussi accrues, tant de la part du FPLP que du Hezbollah. A signaler une tentative d'attaque sur mer par Ski-jet.

Le Hezbollah craint de faire les frais d'un rapprochement israélo-syrien. Prudents, les chefs du mouvement, tout en dénonçant l'accord israélo-palestinien, s'évertuent en public d'éviter les dérapages verbaux excessifs tout en prônant la nécessaire coordination avec la Syrie-Soeur.

Michel Aoun dans une déclaration à Al Fajr à Paris, lance un appel à la lutte par tous les moyens, afin de recouvrer la souveraineté nationale. Il appelle à la constitution d'un large front regroupant les libanais sincères de tous bords.

Alors que les travaux de réhabilitation des usines de Zouk et Jieh viennent juste de commencer, l'EDL annonce que le rationnement du courant électrique sera maintenu pendant les 18 prochains mois.

Les pertes dues à la guerre sont estimées par le ministère de l'économie à 25 milliards de dollars.

Réconciliation scellée à Zghorta entre **Georges Saadé**, Président du parti Kataeb, et **Sleiman Frangié** leader des Maradas. Le communiqué final appelle à l'attachement aux valeurs chrétiennes, à l'unité nationale et à l'indispensable coopération avec la Syrie. Rappelons qu'à l'origine de la brouille sanglante qui a duré 15 ans, l'assassinat de Joud El Bayeh, responsable Kataeb de Chekka.

Liter Turkmen, commissaire général de l'UNRWA, dans une déclaration à L'Orient Le Jour : L'implantation est un problème politique, et ne sera pas imposée comme un fait accompli: **N.D.L.R** : Des opérations foncières douteuses continuent à l'Est de Saïda.

Samir Geagea, leader des "Forces Libanaises" réclame un rééquilibrage du pouvoir politique.

Devant plusieurs centaines de cadres du mouvement du Metn-Nord, Geagea a réitéré son refus de l'état actuel du déséquilibre politique. Tout en prenant soin d'apporter son soutien à l'État en tant que structure dans l'étape vers la paix que traverse le pays, il a déclaré que "les Forces" au delà du mouvement armé qu'elles ont été, avaient un projet politique clair qu'elles s'efforceraient de faire aboutir.

Henri Pharaon : Pressions ?

Les pièces à conviction retrouvées dans la chambre du millionnaire assassiné ont disparu.

Le film pris sur les lieux du crime par la police, s'est voilé.

Le juge d'instruction, **Issam Abou Salwan**, se récusé pour des raisons... personnelles.

Pollution de l'eau de mer : des fosses septiques réglementaires seront désormais imposées dans tous les nouveaux immeubles. Aux nostalgiques de la Méditerranée, qui se baignent en piscine.

Tension **Hariri -Boueiz** ?

Dans une déclaration à "La Voix du Liban", **Rafic Hariri** avait affirmé que les déclarations de **Fares Boueiz**, son ministre des Affaires Étrangères, concernant les négociations israélo-libanaises, ne reflétaient pas le point de vue du gouvernement. Les mauvaises langues auront remarqué l'absence de monsieur **Boueiz** à Paris lors de la visite officielle de monsieur **Hariri**.

Naturalisation des émigrés ?

Libanais de souche, de coeur, de préférence à libanais imposé ou implanté ?

Certaines voix s'élèvent pour réclamer l'octroi de la nationalité libanaise aux émigrés, d'autant plus que plusieurs dizaines de milliers d'entre eux, en particulier en Afrique, n'ont pas de patrie de rechange en cas de troubles graves. Rappelons que la législation en vigueur en Syrie voisine privilégie la naturalisation des émigrés, sans oublier la loi du retour en vigueur en Israël.

Elie Salem, ancien ministre des Affaires Etrangères, élu Président de l'Université de Balamand, en remplacement de **Ghassan Tuéni**. La plus récente des universités libanaises s'est fixée pour objectif d'être l'une des meilleures à l'horizon 2000.

Remise de diplômes de coiffeuses et d'infirmières de l'Association AMEL à Wadi Bou Jmil à une trentaine de jeunes filles. Rappelons que AMEL est très active sur le plan social dans la banlieue-sud, le Sud et la Bekaa. Son Président, le docteur Kamel Mehanna, bénéficiant de l'amitié de **Bernard Kouchner** (qu'il avait connu à Nabaa) était précédemment en charge du dispositif de transfert des blessés libanais en France.

LIBAN EN FRANCE

Melhém Barakat au Palais des congrès le 26 septembre a surpris et séduit par un répertoire riche et varié. L'auditoire, 1500 personnes, comportait de nombreux français.

Déjeuner offert à l'Ambassade du Liban par l'ambassadeur du Liban en France, monsieur **Johnny Abdou**, le 29 septembre en l'honneur du Président du groupe d'amitié France-Liban à l'Assemblée Nationale, monsieur **Gérard Léonard**, ainsi que les membres du bureau.

Présence remarquable de députés notamment sympathisants de l'opposition libanaise.

Plantation d'un cèdre à Pessac (Gironde) dans le cadre d'une exposition internationale organisée par l'association Energie et Nature. L'ambassadeur du Liban, empêché, avait délégué madame Lena Hraoui pour le représenter, accompagnée de

madame Ionna Gabriel.

Plusieurs dizaines de girondins et de membres de la communauté franco-libanaise ont ainsi célébré, en présence du maire de Pessac, autour d'un petit plant, l'amitié franco-libanaise.

Le Premier Ministre libanais, monsieur **Rafic Hariri**, a rencontré lors de son séjour à Paris, les plus hautes notabilités de l'Etat français. Il s'est en particulier entretenu avec **François Mitterand**, **Edouard Balladur**, **Philippe Séguin** et **Simone Veil**.

Une rencontre avec les représentants du patronat français a ouvert de nombreuses perspectives d'investissement.

A l'occasion de cette visite, l'Ambassadeur du Liban et Madame, ont offert le vendredi 15 octobre une réception au pavillon d'Armenonville au Bois de Boulogne, à laquelle ont assisté près de 2000 personnes.

L'Association des Libanais en France (ALEF), a organisé en l'honneur de monsieur Hariri le samedi 16 octobre un dîner de 1000 couverts, au Carrousel du Louvre (qui venait d'être inauguré).

Après avoir serré la main de tous les invités, monsieur Hariri a explicité son projet de gouvernement et a déclaré que l'unité nationale était le seul rempart face au danger d'implantation (**vers une véritable réconciliation nationale** ?). N.D.L.R.

Participation du Liban en demi-finale à l'émission "Questions pour un champion" spéciale francophonie sur France 3, le mardi 26 octobre. Georges, 18 ans, malgré son jeune âge, a étonné le présentateur et les téléspectateurs par le volume de ses connaissances et la qualité de sa prestation.

A LIRE

Les brindilles de la mémoire

Par **Antoine Boulad**, Éditions L'Harmattan

Des racines toujours omniprésentes, incontournables, qui s'estompent sans s'effacer.

La nostalgie de la jeunesse dans un pays de lait et de miel, qui s'éveille et se cristallise au fur et à mesure que l'âge avance.

A lire absolument, en particulier, pour ceux qui ont la mémoire courte.

Le tour du monde en riant de ce que le rire est le propre de l'homme.

Par **Emmanuel Attié**, La Pensée Universelle, 123P. 60 F

Se riant des frontières et des tabous, Emmanuel Attié, médecin oncologue, démontre qu'au delà des frontières le rire est universel... Chaque pays est "servi" par une blague du cru le plus local.

Ayant déjà publié Le projet Cèdre et un recueil de poèmes Chants retrouvés, l'humoriste connu des salles de garde a voulu conter à un public plus varié.

Vous ne serez pas déçu et le rire est bon pour la santé.

J'aime le Liban.

Par **Nina Jidéjian**, Beyrouth

Dans ce quatrième volume d'une série destinée à tous les âges, l'auteur affirme sa foi dans le Liban éternel. A travers des textes clairs et de nombreuses illustrations, elle révèle des faits historiques peu connus du grand public. Curieux et sérieux, ne pas s'abstenir.

Nouveau

DOUNIA ALARAB, est le nouveau magazine qui vient d'être lancé au marché mondial.

Par une volonté libanaise qui ne cesse d'agir dans le monde, la presse a son rôle à jouer pour aboutir. C'est fait...

Lieu de Rencontre des Couturiers

Collection plus

Vêtements Homme et Femme

123, rue Lecourbe

75015 Paris

Tél : 45 31 02 22

Restaurant

*Les Vignes du Liban
Spécialités Libanaises*

291, Rue Vaugirard

75015 Paris

Tél : 42 50 87 30

Métro : Vaugirard

LE CARNET

MARIAGE

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de Rosie Nehmé et Elie Maalouf, le 27 août à Harissa (Liban)

Carmen Harb et Pierre Saleh, le 8 août à Mar Sassine (Beit Mery) .Mabrouk.

DECES

Nous présentons nos sincères condoléances à l'Ambassadeur du Liban en France, Monsieur **Jhonny Abdou**, pour le décès de son frère Edmond Abdou à Beyrouth .

Sincères condoléances à **Mgr Grégoire Saliby** pour le décès de sa mère Madame Nayla Abdel Nour Saliby

SOUVENIR

Dany Chamoun, Président du Parti National Libéral, assassiné dans son domicile à Hazmieh avec sa femme et ses deux enfants le 15 octobre 1989 , deux jours après l'entrée des troupes syriennes dans le secteur tenu par les partisans du Général Aoun.

Souriant, sympathique, courageux, il a payé de sa vie son attachement viscéral à sa patrie.

Les commanditaires et les exécuteurs de cet horrible assassinat courent toujours.

INSTALLATIONS

Docteur Jean Rahmé, Gastro-entérologue

10 place de la république 93140 Bondy
Tél : (1) 48.47.04.05

Nabil El Hachem, Kinésithérapeute
28 rue St Fargeau - 75020 Paris
Tél : (1) 40.30.59.11.

Docteur Loutfi Antaki, Dermatologue
97 Avenue du Roule, 92200 Neuilly
Sur Seine - Tél : (1) 47.38.24.00

COIFFEUR MIXTE

Elie Abou Issa, sur RDV
Tél : (1) 42.94.17.46

CHANGEMENT D'ADRESSE

Hadi Antoun

Docteur en chirurgie dentaire
Implantologie-Parodontologie-
Prothèse
9 rue Galilée, 75016 Paris
Tél : (1) 47.23.83.25

Docteur Dina Ismaïl, Psychiatre
25 rue Oberkampf, 75011 Paris
Tél : (1) 43.57.94.61

Docteur Raymond Bouzaid

Ophthalmologiste

Laser et examens complémentaires
141 rue Raymond Losserand,
75014 Paris - Tél : (1) 45.43.40.40

OFFRE D'EMPLOI

Restaurant libanais cherche serveur dynamique

Contacteur Boutros Al Hayek
au : (1) 42.05.72.87

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune libanais licencié en droit, grande expérience dans la vente (commerce, librairie) cherche poste salarié.
Contacteur Joseph Nasr
Tél : (1) 42.94.17.46

ENCORE TRÈS URGENT

Hémiplégique de 26 ans, en France pour se soigner, se trouve dans une situation pécuniaire désespérée. Grand merci au foyer qui l'a temporairement accueilli. Qui pourra l'aider à trouver un logement définitif et un travail (1% handicapés). G. Nasr : (1) 42.33.18.11

AGENDA

Abdel Rahman El Bacha, piano Beethoven, les 5 et 12 décembre, au Théâtre musical de Paris.
Location : 40.28.28.40

L'Association Médicale Franco-Libanaise organise une réception-cocktail le vendredi 19 novembre à 20 h 30 au Palais de l'Unesco, en l'honneur des médecins qui ont participé à des manifestations scientifiques au Liban.

Renseignements : Docteur A.R. Hijazi,
Tél : 77.66.80.02 (après 20 heures).

Cinquantenaire de l'indépendance du Liban

L'Union Culturelle Franco-Libanaise célébrera du 20 au 22 novembre prochain, le Cinquantenaire de l'indépendance du Liban, en organisant un cycle d'exposés et de débats au Centre de Conférence International (Ministère des Affaires Etrangères). Des personnalités Franco-Libanaises y participeront ainsi que des sénateurs, des députés, des universitaires et des ambassadeurs.

Une exposition d'artistes-peintres et aussi prévue.

Pour tous renseignements - U.C.F.L. :
11 bis, rue du Colisée - 75008 Paris.

Tél : (1) 43.59.20.20

RENOVATION ET ARCHITECTURE

TARMIM : Conception et réalisation de tous travaux de rénovation.
59 Av. Victor Hugo, 75116 Paris
Tél : 45.79.57.17 Fax : 45.78.81.71

RANIA : Peinture, Rénovation, Plomberie, Menuiserie

41-43, rue de Cronstadt 75015 Paris
Tél : 46.27.10.51, 43.06.17.04
(M. Samir ou Raymond)

CHALHOUB Group : Tous projets d'infrastructure, d'engineering et d'architecture,

3 Place Aristide Briand, 44000 Nantes
Cedex - Tél : (33) 40.89.26.47

GENEX : Marbre intérieur et extérieur, spécial cuisine et salle de bains.

14 rue Charles Lorilleux, 92800 Puteaux. (M. Aziz Sleiman)

Tél : (1) 49.03.00.60

Fax : (1) 49.03.00.61

SALIBI ELECTRIQUE : Tous travaux d'électricité

14 rue Anatole France, 92800 Puteaux
Tél : 46.98.90.89, Fax : 49.01.93.21

IMMOBILIER

LIBAN

Vends terrain 770 m2 Beit Chaar
Idéal pour investisseur. Contacter BSS

Vends Chalet 44.5 m², Solemar 1 (Kaslik)

Prix sacrifié. Contacter BSS

FRANCE

Local commercial à Nanterre La Défense

RDC, 70 m², emplacement exceptionnel proximité commerces et marché.

Contacteur BSS

A LOUER

Appartement meublé, 2 pièces, cuisine équipée. Porte blindée. Digicode
4500 F/mois Tél : (1) 43.06.90.24
mardi, jeudi, vendredi 14-16 heures.

NOUVEAUX

RESTAURANTS LIBANAIS

LE MEZZE

Direction : Mmc et M Chbeir

77 rue Léon Frot, 75011 Paris,
Tél : (1) 43.56.76.33

87 rue des trois fontanots,
92000 Nanterre, Tél : (1) 47.25.49.59

LA PRINCESSE

Direction : Assaad et Boutros Al Hayek

128 rue du Fbg St Martin - 75010 Paris
Tél : (1)42.05.72.87

AL MOUDIF

Direction: Bâssam Gereisch

57 Av. Gambetta 92400 Courbevoix
Tél : (1)47.89.56.06

CHEVILLARD DU LIBAN

Direction: Matta

23 rue des Mathurins, 75008 Paris
Tél : (1) 42.66.67.77

Directeur de la publication : Paul Tyan
Délégué général : Georges Nasr

© Mondial Imprimerie - Tél : 40 12 80 99

FRANCOPHONIE

L'Association Francophone d'Amitié et de Liaison (AFAL) a organisé une réunion-débat au Centre de Conférences Internationales (Avenue Kleber) les 21 et 22 septembre derniers.

A cette occasion, monsieur **Georges Nasr**, Secrétaire général de L'Union Culturelle Franco-Libanaise a décrit avec passion, non sans raison, la francophilie militante des libanais. Dépassant le nombrilisme. Il a aussi présenté l'activité des principales associations franco-libanaises.

Voici quelques extraits de l'allocution de Georges Nasr.

J'ai l'honneur, le plaisir, ainsi que la lourde tâche de parler du Liban et de la Francophonie.

Quand les français parlent aujourd'hui avec des Libanais, de liberté, de justice ou d'égalité, un remords poignant les tenaille ; surtout s'ils évoquent le temps où la France pouvait se porter au secours de ses amis. Aujourd'hui le Liban est doublement occupé et les promesses des grandes puissances ainsi que les résolutions des Nations Unies restent vaines. Mais ceci n'est pas le sujet de ce jour.

En effet, laissons un peu la politique de côté et penchons nous sur l'aspect culturel des relations entre le Liban et la France. Tout le monde sait que notre pays, le Liban, a été le phare de la francophonie au Proche Orient, contribuant à son développement dans cette partie du monde.

Hélas, aujourd'hui la francophonie est menacée au Liban qui tend de plus en plus à être ouvert à la culture anglo-saxonne. Mais si la bataille politique a été gagnée dans la région par les amé-

ricains, il n'est pas dit que la bataille culturelle le sera aussi.

Pour cela, nous lançons un cri d'avertissement à vous tous réunis ici, car les moyens mis en oeuvre par la France restent faibles.

En effet, rares ont été les initiatives destinées à garder au Liban francophone son rôle privilégié dans la région durant les quinze années de guerre qui ont gravement ébranlé le niveau de l'enseignement au Liban.

Soulignons quand même quelques actions comme celle de l'AUPELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement Francophones), qui a ouvert récemment un bureau à Beyrouth.

Il faut donc aujourd'hui encourager le retour des investissements tant humains qu'économiques au Liban qui, rappelons le, comportait avant la guerre une très nombreuse colonie française.

Pour terminer, je voudrais parler un peu des associations franco-libanaises qui ont été particulièrement actives pendant la guerre, dans plusieurs domaines :

Dans le domaine culturel, l'UCFL, l'Union Culturelle Franco-Libanaise qui encourage et développe les échanges culturels entre le France et le Liban, notamment par l'organisation de colloques.

Dans le domaine médical, l'AMFL, l'Association Médicale Franco-Libanaise qui a lancé une série de programmes humanitaires et scientifiques au Liban avec la participation de professeurs français de renom qui se sont rendus sur place pour participer à des colloques de haut niveau scientifique.

Dans le domaine des loisirs, RJ Liban, l'Association Rassemblement de la Jeunesse Libanaise qui organise depuis cet été des voyages touristiques et culturels à destination du Liban, et qui a à son actif de nombreuses manifestations folkloriques libanaises à Paris.

Dans le domaine social, le CALIF, le Centre d'Accueil Libano-Français, qui s'occupe de l'insertion et de la qualification des nouveaux arrivants. Dans le domaine universitaire, l'ACFL, l'Association Culturelle Franco-Libanaise qui fait un travail remarquable de liaison entre les universités françaises et libanaises, et qui gère la maison du Liban à Paris.

Et la dernière née, le GIPFL, le Groupement Inter Professionnel Franco-Libanais, qui s'est fixé pour objectif de créer un lien entre toutes ces associations, en particulier par la diffusion d'un bulletin consensuel, Beyrouth Sur Seine.

G.Nasr a conclu par une phrase qui a soulevé l'enthousiasme de la salle : "si l'anglais est synonyme de langue commerciale, le français est synonyme d'amour. La langue française restera éternelle, et j'émet le souhait qu'entre la France et le Liban l'amour reste aussi éternel".

INFORMATIQUE

DATA BASE

Première école informatique franco-libanaise

- B T S informatique de gestion

- Analystes programmeurs

- Traitement de texte

École agréée pour la formation professionnelle continue

Directeur : **Mr Bassam Saab**

58 rue du Paradis, 75010 Paris

Tél : 48.00.96.80

Fax : 442.47.07.14

L'HOTEL INTERNATIONAL DE PARIS

58, Bd. Victor-Hugo

92200 Neuilly-sur-seine

Tél : 47 59 80 00 - Fax : 47 59 80 01

Contacteur : Marlène LTAIF

Prix préférentiel

LE SULTAN

Spécialités Libanaises

Restaurant - Traiteur - Pâtissier

Livraison à domicile

OPERA : 3, rue de la Michodière - 75002 Paris

Tél : (1) 42 66 34 55

CHATELET : 13, rue Saint-Denis - 75001 Paris

Tél : (1) 42 36 52 15

Remise exceptionnelle de 20% pour les lecteurs de BSS

S.O.S. PATRIMOINE

Depuis 1975, le Liban a sombré, et pour seize années durant dans des hostilités, où il était impliqué directement ou indirectement. Et dans ce semblant de paix qui l'embrasse à l'heure actuelle, ce pays riche en histoire et en sites archéologiques, remet en question ses richesses classées sur la liste du Patrimoine de l'Humanité. La situation est caractérisée par une urbanisation sauvage qui constitue une menace pour la protection des monuments historiques et pour la préservation des sites archéologiques du patrimoine libanais. Incapable de relever facilement les défis tant en ressources humaines que financières, le Liban a lancé un S.O.S. .

UNESCO : Plan d'Urgence

En effet, le gouvernement libanais a demandé en 1991 l'assistance de l'UNESCO. Depuis, un accord a vu le jour entre ces deux parties et un grand projet a été mis en place pour subvenir aux besoins du pays en matière d'archéologie et d'urbanisme. Il est financé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), par des contributions libanaises et internationales diverses.

"Ce projet-précise Madame Brigitte Collin (division du patrimoine à l'UNESCO), doit fournir au Liban les moyens nécessaires pour la préparation d'un programme d'ensemble et la recherche de son financement". Aussi prévoit-il, de répondre aux besoins urgents, notamment la gestion du patrimoine archéologique de la ville de Beyrouth et la réhabilitation du Musée National.

D'autre part, le site de Tir subira un nettoyage et ses éléments archéologiques seront soumis à une meilleure protection. L'urbanisme des zones limitrophes du site fera l'objet d'une étude approfondie et des mesures seront prises pour assurer la préservation et la mise en valeur du site. Des missions internationales et locales se pencheront sur d'autres lieux comme Saida, Tripoli et Batroun. Ce qui permettra une gestion rationnelle de leur patrimoine architectural et archéologique.

BEYROUTH : RENAISSANCE

La capitale libanaise fortement touchée par les combats qui s'y sont déroulés, fera l'objet d'un grand souffle de revitalisation, la réhabilitation du centre ville, déjà prévue par le gouvernement, qui intégrera recons-

truction et fouilles. Ces dernières ont débuté l'été dernier. Beyrouth a fait l'objet de dominations successives et n'a jamais été fouillée. Il est dans l'idée des décideurs de conserver une zone historique présentant la ville depuis les époques les plus reculées jusqu'aux marches du 20ème siècle.

INAUGURATION DU MUSÉE

La réouverture du Musée est prévue pour le 22 novembre 1993. Une exposition temporaire et symbolique présentera le nouveau "look" du Musée. En effet, le projet précité prévoit, entre autre la réhabilitation du bâtiment lui-même et l'informatisation des services du Musée. Dès le mois de juin 1992, l'UNESCO a alloué un fond d'urgence pour l'achat d'équipement et de matériel de bureau à la DGA (Direction Générale des Antiquités du Liban) ainsi qu'un système informatique pour la mise au point de l'inventaire des collections du Musée. La ville de Marseille a cédé à l'UNESCO, pour le compte de la DGA au Liban, un logiciel de "gestion de Musées" et a offert la formation du personnel sur place. Cette dernière opération a été entamée en septembre 1993.

Depuis 1991, un réseau de donations et d'aides en tous genres s'est constitué en faveur de ce projet, autour de l'UNESCO et du PNUD, émanant de volontés libanaises et internationales, dont la ville de Marseille, le Conseil Général d'Île de France, la ville de Paris, l'EDF, le Ministère de la culture etc.

... Un projet de grande envergure qui, non seulement, mettra en valeur le patrimoine culturel libanais, mais montrera au monde et à la nouvelle génération libanaise une autre image du Liban.

Rendez-vous le 22 novembre 1993 au Musée National de Beyrouth pour une nouvelle approche de l'indépendance, à découvrir et à espérer peut-être.

Propos recueillis
par Eva Hachem (journaliste)

Feyrouz
Spécialités Libanaises
Restaurant Traiteur Snack
Ouvert TLJ de 7h00 à 2h00
service express à domicile
8, rue du Lourmel
75015 Paris
Tél : (1) 45 78 07 02

NOUVEAUTÉS FISCALES

Impôts:

Allègement de 19 milliards de francs, et réduction à 7 du nombre de tranches d'imposition.

Nouvelle CSG : La retenue effectuée au titre de la CSG au taux de 2,4% est définitivement non-déductible.

Exonération de cotisations d'allocations familiales sur les bas salaires.

L'employeur est exonéré:

— totalement pour les rémunérations n'excédant pas 110% du SMIC mensuel, soit 5 886,27 x 1,10 = 6474,90 F

— à hauteur de 50% pour les rémunérations comprises entre 110 et 120% du SMIC, soit 6474,90 F et 7063,52 F.

Réduction d'impôt pour grosses réparations : Le plafond des dépenses retenues pour le calcul de la réduction d'impôt pour grosses réparations, isolation thermique, régulation du chauffage et amélioration de l'habitation principale est porté pour les dépenses à compter du 1er janvier 1993, de 8000 F à 10000 F pour une personne seule, et de 16000 à 20000 F pour un couple marié.

Réduction d'impôt au titre de l'impôt localif : appliquée dans certains cas aux propriétaires de locaux vacants qui les transforment en logements non meublés à usage d'habitation principale, avant le 31 décembre 1994.

Plus-values privées: le taux de l'abattement applicable aux plus-values immobilières est porté de 3,33% à 5%, ce qui a pour conséquence d'exonérer les plus-values se rapportant à des immeubles détenus depuis plus de 22 ans contre 32 ans auparavant.

Revenus fonciers: les déficits fonciers (autres que les intérêts d'emprunt) peuvent être imputés sur le revenu global dans la limite annuelle de 50.000 F.

Droits de timbre: le barème des droits d'enregistrement applicable aux fonds de commerce et conventions assimilées (cessions de clientèles) est depuis le 10 mai 1993:

de 0 à 150.000 F	:	0%
de 150.000 F à 700.000 F	:	7%
> 700.000 F	:	14,2%

SMIC horaire:

34,83 F (5.886,27 F /169 heures).

L'ARGENT DE LA LIBERTÉ

- Vous avez décidé seul de votre carrière ;
- Vous devez décider seul de votre avenir financier.

La garantie de cette liberté, c'est votre indépendance financière.

Quels que soient vos rendez-vous avec l'avenir, préparés ou imprévus :

- * changement d'orientation, de structure professionnelle, de résidence d'exercice ;
- * constitution d'un patrimoine, de son acquisition à sa transmission ;
- * appui aux enfants ;
- * préparation de l'avenir non professionnel ;
- * retraite.

POUR CES RAISONS FONDAMENTALES NOUS AVONS CHOISI :

Le compte afer
à versements et retraits libres

HORS IMPOT - HORS SUCCESSION

Taux 92
9,27 %
net

LIBERTÉ TOTALE.

Vous versez et retirez librement ce que vous voulez.

FORTE RENTABILITÉ.

Plus de 10 % en moyenne sur les 9 dernières années. frais réduits.

TRANSPARENCE GARANTIE.

L'AFER est une association. 100% des bénéfices sont distribués aux adhérents.

SÉCURITÉ. AFER est garanti par les groupes Victoire et Suez.

Plus de 270.000 adhérents ont choisi l'AFER et lui ont déjà confié plus de 48 milliards de francs, pourquoi pas vous...

FISCALITÉ AVANTAGEUSE.

Quel que soit le lien de parenté du bénéficiaire, le capital comme les intérêts ne sont pas soumis aux droits de succession et ce dans la majeure partie des cas.

IMPORTANT

Impôt sur le revenu : les réductions d'impôt sur 1993 sont possibles avec un versement avant la fin de cette Année.

afer 

Comme il n'y a pas DEUX SOLUTIONS SEMBLABLES, L'ASSOCIATION, met à votre disposition un professionnel qui pourra vous conseiller au mieux de vos intérêts.

Pour cela il suffit :

- * Soit d'appeler M. SEGALEN ou M. FLEURANCE au 40 23 86 08
- * Soit de retourner le coupon ci-dessous à :

Messieurs SEGALEN et FLEURANCE I.C.A.V. - 64, rue de Provence 75009 Paris

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. privé : Tél. professionnel :

LES ASSOCIATIONS

Interview de Naji Farah , Président de RJ Liban

BSS : *Magida El-Roumi, Caracalla Dance Théâtre, 3615 RJ Liban, Gala à l'Institut du Monde Arabe et bientôt à la tour Eiffel... On entend de plus en plus parler de RJ Liban ; qui êtes-vous ?*

NF : RJ Liban "Rassemblement de la Jeunesse Libanaise" est une association loi 1901 fondée dès 1986 à Paris et qui poursuit depuis bientôt huit ans son objectif qui est de promouvoir le patrimoine culturel libanais en France et favoriser les rencontres entre Libanais, Français et amis du Liban. Nous avons 500 membres inscrits et beaucoup d'autres personnes qui participent régulièrement à nos activités. Mais ce qui est important, c'est que RJ Liban est une entité indépendante et non-subventionnée, auto financée par les membres de son Club.

BSS : *Quelles sont vos principales activités ?*

NF : RJ Liban joue trois rôles principaux Information, Tourisme, Culture. - Nous avons établi le principal réseau d'informations continues et quotidiennes sur le Liban sur Minitel 3615 RJ Liban et au téléphone : (1) 46 33 21 31. Cela a d'ailleurs été le premier service Minitel d'informations relatives à un pays étranger créé en France ; le Canada puis d'autres pays ont suivi notre exemple , adoptant un système équivalent sur Minitel.

- Nous organisons aussi des dîners-débats animés chaque fois par des personnalités culturelles libanaises ou françaises différentes , tous les 1er mardis du mois et également , tous les trois mois , des galas dansants dans des cadres prestigieux qui nous permettent de rencontrer de nouvelles personnes qui sont susceptibles de nous rejoindre et de participer à notre action en faveur du Liban.

- Nous produisons de même diverses manifestations culturelles, sorties de groupe, récitals de piano et des spectacles de d'envergure comme Magida El-Roumi, et Caracalla à l'Olympia ou au Palais de Congrès de Paris (novembre 1991, avril 1993, novembre 1993).

BSS : *Et en ce qui concerne le tourisme , pouvez-vous nous dire plus exactement ce qu'il en est, alors que le Liban est demeuré coupé du reste du monde de si longues années?*

NF : Nous avons décidé de rouvrir notre pays au tourisme au moment où la paix est en train de se réinstaller dans la région . Il était bien temps de permettre à ceux qui le souhaitent de découvrir ou de redécouvrir le Liban et ses 7000 ans d'histoires (Tyr, Baalbek, Byblos).

Nous organisons ainsi, depuis l'été dernier, à partir de la France des voyages touristiques et culturels d'une durée de 10 jours environ. De la mer à la montagne et du nord au sud-Liban, nous montons des séjours très bien étudiés, que nous assurons toute l'année, dans une ambiance chaleureuse et conviviale fidèle à la tradition libanaise. Nombre de ceux que nous avons déjà emmenés ont pu ainsi découvrir des aspects insoupçonnés de ce merveilleux pays.

BSS : *Nous réservez-vous autre chose pour l'année nouvelle ?*

NF : Oui, bien sûr, nous avons beaucoup d'autres projets dont certains sont sur le point d'aboutir, comme l'édition et la publication de livres illustrés à caractère touristique, historique et culturel sur le Liban, l'exploitation de notre photo-vidéothèque et la réalisation d'un nouveau guide touristique sur le Liban contemporain.

En fait, nous avons toujours été en contact avec le Liban , avec le souci permanent de garder le pont établi entre la France et le Liban depuis des siècles , et nous avons la ferme intention de le consolider encore par toutes les actions que nous avons et que nous allons continuer à déployer, à Paris comme à Beyrouth.

LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

Vous êtes très nombreux à nous interroger sur l'opportunité de la constitution d'une Société Civile Immobilière lors de l'acquisition d'un local professionnel .

AU PLAN JURIDIQUE

La Société Civile Immobilière s'impose lorsque plusieurs personnes désirent s'associer pour acquérir en commun un local .

En effet, la Société Civile Immobilière permet de remédier aux inconvénients de l'indivision qui n'offre guère de garanties quant à la gestion et à la conservation du patrimoine.

La Société Civile Immobilière présente également l'avantage de faciliter la transmission du patrimoine et de réduire les droits de succession.

Le partage des parts de Société Civile Immobilière s'effectue beaucoup plus facilement que celui de biens immobiliers. De plus , les cessions de parts de Société Civile Immobilière sont , sauf exceptions, assujetties à un droit d'enregistrement de 4,80% , taux moins élevé dans la plupart des cas que ceux afférents aux ventes d'immeubles.

Mais attention , cet avantage sur le moindre coût de transmission ne peut être utilisé qu'avant le décès car en cas de succession les parts sociales seront déclarées à la valeur du bien immobili-

lier qu'elles représentent.

La Société Civile Immobilière distinguant le patrimoine personnel du patrimoine immobilier professionnel permet aussi de conserver le patrimoine immobilier indépendamment des transactions pouvant intervenir sur le cabinet. Elle permet donc de se constituer un patrimoine apporteur de revenus (loyers) lors de la retraite.

En cas de difficultés financières , les créanciers ne pourront saisir que les parts sociales de leur débiteur et non pas faire vendre l'immeuble aux enchères .

Au chapitre des inconvénients :

La Société Civile Immobilière entraîne le paiement d'honoraires et de frais de publicité légale et d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés .

Elle oblige également à la tenue d'une comptabilité séparée du cabinet et au dépôt d'une déclaration fiscale annuelle supplémentaire (n° 2072) .

AU PLAN FISCAL

Lorsque la société n'opte pas pour l'assujettissement à l'impôt sur les Sociétés, les bénéficiaires sont imposés au nom de chaque associé à proportion de sa part dans le capital et constituent des revenus fonciers. Ces revenus fonciers bénéficient de l'abattement forfaitaire qui vient d'être porté de 8 à 10%.

Les ressources de la Société Civile Immobilière sont constituées par les loyers en contrepartie de la mise à disposition des locaux aux utilisateurs (obligation d'un bail).

Les intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition sont déductibles des loyers. De même les associés peuvent déduire de leurs parts de bénéficiaires les intérêts des emprunts qu'ils ont personnellement obtenus pour l'acquisition de leurs droits sociaux.

Très souvent, les premières années les résultats de la Société Civile Immobilière sont déficitaires.

Jusqu'à l'annonce des mesures Balladur, les déficits fonciers n'étaient pas imputables du revenu global. Il semble qu'un effort vienne d'être accompli en permettant une déductibilité à hauteur de 50.000 francs , en dehors des intérêts d'emprunt.

Lors de la retraite, il n'y a pas de changement dans la situation fiscale de la Société Civile Immobilière, alors que si l'immeuble est inscrit à l'actif, le praticien doit le réintégrer dans son patrimoine privé et régler les plus-values afférentes.

Au chapitre des inconvénients:

La non-déductibilité des droits d'enregistrement et des frais de notaire lors de l'acquisition, l'impossibilité d'amortir l'immeuble, ce dernier inconvénient étant compensé par la déduction forfaitaire de 10%.

Marie Christine Henry-Gaboriau
Avocat à la cour